

CONCERTATION

Ouverte par la délibération 2018 DU 69 du Conseil de Paris en date des 20, 21 et 22 mars 2018, conformément aux articles L.103-2 et suivants et R.103-1 et suivants du code de l'Urbanisme.

Projet d'aménagement Gare des Mines-Fillettes

Paris 18^e



RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

jeudi 14 février 2019
18h30

Gymnase des Fillettes
54 boulevard Ney 75018 Paris

en présence de :

- Eric LEJOINDRE, Maire du 18ème
- Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Colombe BROSSEL, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration
- Jean-François MARTINS, Adjoint à la Maire de Paris chargé des sports, du tourisme des Jeux olympiques et paralympiques
- Jacques BAUDRIER, Conseiller délégué chargé des constructions publiques, des grands projets de renouvellement urbain et de l'architecture